



# PROJET FINAL

## Norme internationale

### ISO/FDIS 17298

## Biodiversité — Prise en compte de la biodiversité dans la stratégie et le fonctionnement des organisations — Exigences et lignes directrices

*Biodiversity — Considering biodiversity in the strategy and operations of organizations — Requirements and guidelines*

ISO/TC 331

Secrétariat: **AFNOR**

Début de vote:  
**2025-07-16**

Vote clos le:  
**2025-09-10**

Document Preview

[ISO/FDIS 17298](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/199f171d-5481-47bc-bf13-010a6ebc6675/iso-fdis-17298>

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COM-MERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

ISO/FDIS 17298

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/199f171d-5481-4fbc-bf13-010a6ebc6675/iso-fdis-17298>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2025

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>v</b>
<b>1 Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2 Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3 Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
3.1 Termes propres à la biodiversité .....	1
3.2 Termes spécifiques aux approches organisationnelles .....	3
<b>4 Contexte de la démarche biodiversité</b> .....	<b>6</b>
4.1 Domaine d'application de la démarche biodiversité .....	6
4.2 État des lieux des politiques, initiatives et mesures existantes .....	6
4.3 Prise en compte des parties intéressées .....	7
4.4 Mise en place d'une veille .....	7
<b>5 Implication des parties intéressées</b> .....	<b>7</b>
<b>6 Identification et hiérarchisation des impacts, des dépendances, des risques et des opportunités liés à la biodiversité</b> .....	<b>8</b>
6.1 Généralités .....	8
6.2 Identification des dépendances aux services écosystémiques matériels .....	8
6.3 Identification des impacts matériels sur la biodiversité et les services écosystémiques .....	9
6.4 Identification des risques et opportunités matériels liés à la biodiversité .....	10
6.5 Hiérarchisation des impacts, des dépendances, des risques et des opportunités .....	11
<b>7 Formalisation du plan d'action en faveur de la biodiversité</b> .....	<b>11</b>
7.1 Ambitions de l'organisation .....	11
7.2 Définition des objectifs .....	12
7.3 Élaboration du plan d'action .....	12
7.4 Définition des indicateurs .....	13
7.5 Intégration dans le contexte local .....	14
<b>8 Communication</b> .....	<b>14</b>
8.1 Généralités .....	14
8.2 Communication interne des résultats .....	14
8.3 Communication externe des résultats .....	14
<b>9 Mise en œuvre, suivi et état des lieux</b> .....	<b>15</b>
9.1 Mise en œuvre .....	15
9.2 Indicateurs de suivi .....	15
9.3 Analyse des résultats obtenus pour les indicateurs .....	15
9.4 Amélioration continue .....	15
<b>Annexe A (informative) Ressources pour aider à la mise en œuvre d'une démarche biodiversité</b> .....	<b>17</b>
<b>Annexe B (informative) Cadre DPSIR appliqué à la biodiversité</b> .....	<b>19</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>21</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets). L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de brevet.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 331, *Biodiversité*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

## Introduction

La biodiversité est une composante indispensable au maintien de la vie sur Terre. C'est sur elle que reposent la sécurité alimentaire et la production d'aliments à l'échelle mondiale. Elle nous assure également une protection contre les maladies, nous fournit des moyens de subsistance et elle possède une valeur intrinsèque. Essentielle à la santé des écosystèmes, la biodiversité nous offre une protection contre les catastrophes naturelles et contribue à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets, à la pureté de l'air et de l'eau ainsi qu'à la bonne santé des sols. La sauvegarde de la biodiversité est également cruciale pour les entreprises puisqu'il a été estimé que 44 000 milliards de dollars du PIB mondial dépendent modérément ou fortement des ressources naturelles<sup>[1]</sup>. Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (GBF)<sup>[2]</sup> représente un accord historique pour la société, s'inscrivant dans une logique qui vise à stopper et inverser l'érosion de la biodiversité d'ici à 2030 et à pleinement restaurer la nature d'ici à 2050. Selon l'objectif 15 du GBF, il est demandé aux grandes entreprises, aux entreprises transnationales et aux institutions financières de contrôler, d'évaluer et de divulguer de manière transparente leurs risques, dépendances et impacts sur la biodiversité, y compris en ce qui concerne leurs chaînes de valeur et leurs portefeuilles. Ces actions ont pour but d'éviter et de réduire progressivement les incidences négatives sur la biodiversité, d'accroître les avantages et de favoriser les opportunités, de réduire les risques liés à la biodiversité pour les entreprises et les institutions financières, et de promouvoir des actions visant à garantir des modes de production durables. Une démarche normalisée est nécessaire pour atteindre les objectifs de ce cadre.

Le présent document a pour vocation d'aider les organisations à intégrer les enjeux de conservation, de restauration écologique et d'utilisation durable de la biodiversité dans leurs stratégies et leurs pratiques commerciales, sociales et environnementales. Le présent document s'adresse à tous les types d'organisations, quelles que soient leur taille et leur nature, et ce, tant à l'échelle d'un territoire (site de production, implantation régionale, zone commerciale, exploitation agricole, etc.) que d'une structure (groupe industriel, collectivité locale, etc.).

Le présent document, en fournissant des outils d'aide à la prise de décision, permet à toute organisation d'évaluer ses dépendances, ses impacts, ses risques et ses opportunités liés à la biodiversité, et de définir, mettre en œuvre et suivre un plan d'action; l'ensemble étant gage de valeur ajoutée pour l'organisation elle-même comme pour ses parties intéressées. À travers les comportements individuels de ses différents acteurs, l'organisation peut en effet donner naissance à des pratiques durables et aider concrètement à l'avènement des changements systémiques nécessaires.

La démarche biodiversité étant un processus itératif, il est normal que les organisations naviguent de façon non linéaire entre les différentes étapes décrites dans le présent document ou reviennent sur des étapes passées.

Le présent document est destiné à être utilisé conjointement avec d'autres normes pertinentes relatives au génie écologique, aux démarches à l'échelle du territoire (par exemple, l'ISO 37101<sup>[3]</sup>) ou à la responsabilité sociétale (par exemple, l'ISO 26000<sup>[4]</sup>).

La démarche biodiversité proposée dans le présent document est destinée à être mise en œuvre de manière autonome ou peut être utilisée conjointement avec un système de management environnemental (par exemple, l'ISO 14001<sup>[5]</sup>) ou une démarche globale de responsabilité sociétale (par exemple, l'ISO 26000<sup>[4]</sup>) pour ce qui est des risques et opportunités à prendre en considération ou des actions à mettre en place.

La [Figure 1](#) fournit une vue d'ensemble de la structure du présent document et des relations entre ses différentes composantes.